



Abidjan, le 25 -03- 2026

N° 001825 /MINDEF/CAB-VPM/CS

COMMUNIQUE**OBJET : CONCOURS DE RECRUTEMENT DE SOUS-OFFICIERS DE LA
GENDARMERIE NATIONALE - SESSION 2026**

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense informe la population de l'ouverture du concours de recrutement des sous-officiers de la Gendarmerie nationale, au titre de l'année 2026.

Ce concours s'adresse aux jeunes ivoiriens des deux sexes, remplissant les conditions requises, notamment être **titulaires du BEPC ou d'un diplôme équivalent**, être âgés de **18 à 25 ans au 31 décembre 2026** et être physiquement aptes.

Les inscriptions se déroulent exclusivement en ligne, du **lundi 30 mars au dimanche 19 avril 2026**, sur la plateforme officielle du Ministère de la Défense : <https://defense.ciconcours.net>

Les différentes phases du concours se dérouleront selon le calendrier suivant :

- **Epreuve d'admissibilité** : dimanche 03 mai 2026 ;
- **Visite médicale** : du mardi 26 mai au mardi 16 juin 2026 ;
- **Dépôt des dossiers et prise de vue** : du lundi 06 au mardi 14 juillet 2026 ;
- **Epreuves sportives et pratiques** : du mardi 07 au jeudi 16 juillet 2026.

Pour toutes informations complémentaires, les candidats sont invités à se rendre à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense, au Bureau Recrutement Chancellerie du Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale, ou sur la plateforme officielle des concours.

<https://defense.ciconcours.net>

Info line : 05 00 77 00 00 / 05 00 83 00 00

Le présent communiqué sera publié et diffusé partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le

25 -03- 2026



X 4



CIRCULAIRE MINISTERIELLE

N° 001824 / VPM-MINDEF / DGAF / DRH DU 25-03-2026
RELATIVE AU CONCOURS D'ENTREE DANS LES ECOLES DE GENDARMERIE -
SESSION 2026

Le concours d'entrée dans les Écoles de Gendarmerie a pour objet de recruter, au profit de la Gendarmerie Nationale, des sous-officiers directs ainsi que des spécialistes titulaires de qualifications professionnelles dans certains domaines.

Au titre de l'année 2026, le concours de recrutement des sous-officiers de la Gendarmerie Nationale est ouvert selon les conditions et modalités ci-après :

I. DATES

Le concours se déroulera en cinq (05) phases :

- **Phase préliminaire** : du lundi 30 mars au dimanche 19 avril 2026 ;
- **Admissibilité** : le dimanche 03 mai 2026 ;
- **Visite médicale** : du mardi 26 mai au mardi 16 juin 2026 ;
- **Dépôt de dossiers et prise de vue** : du lundi 06 au mardi 14 juillet 2026 ;
- **Épreuves sportives et pratiques** :
 - o Épreuves sportives : du mardi 07 au mercredi 15 juillet 2026 ;
 - o Épreuves pratiques : le jeudi 16 juillet 2026.

II. CONDITIONS DE CANDIDATURE

1. Conditions générales

Les candidats doivent :

- Être de nationalité ivoirienne ;
- Être titulaires du BEPC ou d'un diplôme équivalent ;
- Être âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2026, c'est-à-dire être nés entre le 1^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2008 ;
- Jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité ;
- Avoir une taille minimale de 1,68 m pour les garçons et 1,66 m pour les filles ;
- Être physiquement aptes.

2. Conditions particulières (candidats spécialistes)

Les candidats doivent :

- Être titulaires au moins d'un CAP ou d'un BEP dans l'une des spécialités suivantes : informatique, électronique, mécanique automobile, électricité bâtiment, maçonnerie, plomberie, menuiserie, froid, carrelage, peinture bâtiment.
- Pour les candidats musiciens, être titulaires du BEPC ou d'un diplôme de musique et savoir jouer d'un instrument.

N.B : Les attestations de fin d'apprentissage **ne sont pas acceptées pour l'inscription.**

3. Pièces à fournir (*A télécharger lors de l'inscription en ligne*)

Pour l'inscription en ligne, le candidat devra télécharger en format PDF les documents suivants dans les onglets destinés à cet effet :

- Une (01) copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Deux (02) copies intégrales de l'acte de naissance de moins d'un an ;
- Un (01) extrait de casier judiciaire datant de moins de six (06) mois ;
- Un (01) certificat de nationalité ivoirienne datant de moins d'un (01) an ;
- L'original de l'attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- Une (01) attestation à usage administratif délivrée par la Direction des Examens et Concours (DECO) ou la Direction des Examens et Concours (DEXC), datant de moins d'un (01) an ;
- Une (01) attestation de reconnaissance du diplôme délivrée par la DEXC, pour les candidats spécialistes ;
- Une (01) copie de la carte de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ou du récépissé d'enrôlement ;
- Une (01) fiche de renseignements modèle 1 et une (01) fiche de déclaration sur l'honneur (*à télécharger sur : <https://defense.ciconcours.net>*) ;
- Un (01) avis d'engagement pour les filles (*à retirer au Bureau Recrutement Chancellerie du Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale*).

Chaque candidat devra déposer un dossier physique dans une chemise cartonnée à rabats, au moment de la prise de photographie.

III. ORGANISATION DU CONCOURS

1. Phase préliminaire (inscription en ligne)

Les inscriptions s'effectuent **exclusivement en ligne**, du **lundi 30 mars au dimanche 19 avril 2026**, sur la plateforme officielle des concours du Ministère de la Défense : **<https://defense.ciconcours.net>**

Les droits d'inscription au concours sont fixés à **trente mille (30 000) francs CFA** par candidat. Ces frais sont non remboursables, quelle que soit l'issue du concours.

Le paiement s'effectue **exclusivement en ligne**, au moment de l'inscription.

2. Epreuve d'admissibilité

L'épreuve d'admissibilité se déroulera le dimanche 03 mai 2026. Elle consiste en **une épreuve de français (dictée)** d'une durée de **02 heures**, notée sur 20.

3. Visite médicale

Les candidats admissibles se présenteront à **l'École de Gendarmerie d'Abidjan** pour les visites médicales qui se dérouleront du **mardi 26 mai au mardi 16 juin 2026**. Les candidats déclarés **aptés**, sont convoqués par voie de presse pour les épreuves sportives et pratiques.

Seuls les candidats déclarés aptes pourront poursuivre le processus.

4. Dépôt des dossiers et prise de vue

Le dépôt des dossiers et la prise de vue se dérouleront du **lundi 06 au mardi 14 juillet 2026**, aux lieux qui seront précisés par voie de presse.

Les candidats déclarés aptes à l'issue de la visite médicale sont tenus de déposer un dossier physique complet, en un (01) exemplaire, dans une chemise cartonnée à rabats.

À cette occasion, il sera procédé à la prise de photographie d'identification des candidats. Tout dossier incomplet, non conforme ou déposé hors délai entraîne le rejet de la candidature.

Les candidats devront obligatoirement se munir des originaux de toutes les pièces préalablement téléchargées lors de l'inscription en ligne, aux fins de vérification et d'authentification.

5. Epreuves sportives et pratiques

Les épreuves sportives et pratiques se dérouleront du **mardi 07 au jeudi 16 juillet 2026**, selon le calendrier suivant :

- **Epreuves sportives** : du mardi 07 au mercredi 15 juillet 2026 ;
- **Epreuves pratiques** : le jeudi 16 juillet 2026.

Les candidats ayant satisfait aux phases précédentes sont soumis à ces épreuves, toutes notées sur vingt (20) et affectées de coefficients spécifiques, conformément au tableau ci-après :

Épreuves	Coefficients	Durées	Observations
Épreuves sportives	1	3H	Épreuves communes
Épreuves spécifiques	2	3H	Selon la spécialité

La note finale du candidat sera la **moyenne algébrique des notes obtenues aux épreuves**, affectées de leurs coefficients respectifs.

IV. QUOTA A RETENIR

Le nombre de places ouvertes au titre du concours 2026 est fixé à **deux mille huit cents (2 800)**.

V. PROCLAMATION DES RESULTATS

L'admission est subordonnée à l'authentification des actes d'état civil et des diplômes, conformément aux textes en vigueur.

L'admission définitive est proclamée par le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense

Fait à Abidjan, le 25 -03- 2026



Téné Brahima OUATTARA

Destinataires :

- EMGA
- CSG
- Toutes Directions Générales
- A/C.